

Annexe 3 : Service susceptible d'être réduit ou supprimé (*)

A joindre au document « RÉCAPITULATIF DES SERVICES » au plus tard le 18 mars 2024

Pour la DSDEN de l'Aveyron – A retourner par voie électronique : ia12-dimac-prive2@ac-toulouse.fr et copie pour la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique

(*) cf. Circulaire pour désignation de la personne susceptible d'être touchée par la mesure.

Code établissement :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Maître susceptible d'être touché par la mesure de retrait pour 2024/2025

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

A. G. S. :

ans

mois

jours au 01/09/2024

Quotité d'exercice

%

Niveau de classe occupé :

Niveau de classe susceptible d'être supprimé :

Niveau de classe susceptible d'être réduit (décharge de direction) :

A, le/...../.....

Signature du chef d'établissement

Cachet de l'établissement